RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

FORMULAIRE

Demande et décision d'élection de domicile (personnes sans domicile stable ou SDF) (Formulaire 16029*01)

Cerfa 16029*01

Le formulaire doit être imprimé et déposé (ou envoyé par courriel ou courrier AR) auprès

- de votre centre communal ou intercommunal d'action sociale (CCAS / CIAS)
- ou d'un organisme agréé par le préfet du département.

La liste des organismes domiciliaires peut être obtenue en mairie.

Remplir le formulaire (https://www.service-public.gouv.fr/simulateur/calcul/16029)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R44660/aide-remarque)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

Sans domicile stable ou fixe (SDF) : en quoi consiste la domiciliation (ou élection de domicile) ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F17317)

Émetteur du formulaire administratif : Ministère chargé des affaires sociales
Vérifié le 31 janvier 2020 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)